

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 3 septembre 2019 à 19 h 15  
3535, rue Saint-Denis (ITHQ)**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville et maire suppléant  
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement  
Madame Lyne Olivier, directrice de la culture

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Guy Ouellet, directeur d'arrondissement  
Me Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations  
avec les citoyens/des Communications et du Greffe  
Monsieur Michael Tremblay, directeur du développement du territoire et des  
études techniques  
Monsieur Jean-Sébastien Ménard, directeur des travaux publics

---

**10 - Ouverture de la séance.**

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 15.

---

**CA19 25 0258**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du  
3 septembre 2019 et portant sur le Programme Triennal d'Immobilisations.**

Il est proposé par le conseiller Alex Norris

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2019  
et portant sur le Programme Triennal d'Immobilisations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10.02

---

**10 - Période de questions et requêtes du public.**

---

## 10 - Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée par les membres du conseil.

---

### CA19 25 0259

#### Adoption de la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2020, 2021 et 2022 de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe;

Il est proposé par le conseiller Alex Norris

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2020, 2021 et 2022 de l'arrondissement, et celle-ci prévoit des investissements de:

- 4 695 000 \$ pour 2020
- 4 695 000 \$ pour 2021
- 4 695 000 \$ pour 2022

Pour un total de 14 085 000 \$

De transmettre les prévisions budgétaires au comité exécutif conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1193945019

---

### CA19 25 0260

#### Levée de la séance.

Il est proposé par le conseiller Alex Norris

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2019 et portant sur le Programme Triennal d'Immobilisations. Il est 19 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Alex Norris  
Maire suppléant

---

Claude Groulx  
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 octobre 2019.